



nice snes
Académie de Nice



Édito

Avec la formation syndicale : Reprenons la main sur nos métiers !

Depuis l'élection de Macron, les mauvais coups et les annonces contre les salariés du privé et du public se succèdent : suppression de 120 000 postes de fonctionnaires, gel du point d'indice, rétablissement d'un jour de carence, une plus grande libéralisation du marché du travail, réduction des droits des salariés, CDI « kleenex », augmentation de la CSG, formation pendant les vacances...

Dans l'Éducation, J.-M. Blanquer a poursuivi ses réformes sur lesquelles les discussions n'ont pas eu lieu, contre l'avis des personnels et des représentants des personnels.

Durant l'été, le rapport Delevoye sur la réforme des retraites a tracé des perspectives catastrophiques pour les enseignant-e-s. Nous perdrons tou-te-s des centaines d'euros de pension par mois, sans aucune compensation. Le SNES-FSU estime que tout doit être fait pour mettre en échec cette réforme et préserver le code des pensions civiles et militaires.

Le SNES-FSU continuera donc, plus que jamais, à mobiliser, bien sûr, mais aussi à informer et débattre avec la profession des chantiers en cours, programmes, évaluation des élèves afin d'avancer vers un système éducatif ambitieux pour tous, et pour cela la formation syndicale est un outil dont il faut que chacun s'empare. Les personnels souhaitent avant tout de meilleures conditions d'études pour leurs élèves, et de travail pour eux-mêmes. Cela passe aussi et surtout par une formation de haut niveau que n'est plus en mesure de leur proposer le PAF, réduit à peau de chagrin, faute de moyens.

Les orientations et les nombreuses réformes imposées par l'institution tendent à transformer, en profondeur, nos métiers sans tenir compte du travail réel, ni du sens que nous qui les exerçons, voulons leur donner. Nos différentes journées de formation essaieront, autant que faire se peut, de mobiliser professionnels et chercheurs pour réfléchir tous ensemble aux moyens de reprendre la main sur notre métier et d'en retrouver le sens.

Profitons tous de ce droit et faites-nous part de vos suggestions !

Fabienne Langoureau, secrétaire générale du SNES-FSU
Académie de Nice

NICE C-DIS

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

SPÉCIAL FORMATION SYNDICALE 2019-2020



N° 253 SEPTEMBRE 2019

SOMMAIRE

Nice, le lundi 4 octobre 2019

P. 1 Edito

P. 2,3 Formation syndicale

P. 4 Participer, s'inscrire

MODE D'EMPLOI

LE DROIT SYNDICAL NE S'USE QUE SI L'ON NE S'EN SERT PAS !

Un-e fonctionnaire (titulaire ou stagiaire), ou un agent non-titulaire, en activité, a droit à 12 jours ouvrables maximum par an au titre du droit au congé pour formation syndicale avec maintien du traitement (article 34 - 7° du titre II du statut général du fonctionnaire).

COMMENT PARTICIPER ?

Pour participer à un stage de formation syndicale, il suffit de déposer auprès de son chef d'établissement, ou son chef de service, une demande de congé pour formation syndicale (selon le modèle p.3), un mois avant la date prévue du stage de formation syndicale. Parallèlement à cette demande de congé, inscrivez-vous auprès du SNES-FSU, Académie de Nice (imprimé à découper page 4). Le SNES-FSU n'adresse pas de convocations aux intéressés.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les stages de formation syndicale du SNES-FSU sont ouverts à toutes et à tous. N'hésitez pas à transmettre cette publication à vos collègues.

Le SNES-FSU Académie de Nice prend en charge les frais de déplacement et accorde une participation aux frais de repas pour les adhérents intéressés.

FORMATION SYNDICALE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE 2019-2020

MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT

Stage départemental Alpes-Maritimes

Date : Mardi 15 octobre à 9h30. **Lieu** : Lycée Bristol Cannes

Stage départemental du Var

Date : Vendredi 29 novembre. **Lieu** : Lycée du Coudon, La Garde

Problématique : ce stage a l'ambition de s'adresser à un public plus « militant » que les autres stages syndicaux proposés par le SNES-FSU académique et de faire se rencontrer les responsables d'un maximum d'établissements ainsi que les militants qui ont une responsabilité au SNES-FSU. Il regroupera les militants des sections académique et départementale du SNES-FSU ainsi que les responsables et militants du SNES-FSU des établissements. Il est destiné à faire le point le plus complet et le plus concret possible sur les possibilités d'intervention syndicale dans les établissements :

- la vie syndicale dans un établissement : animer une heure syndicale, intervenir auprès de son chef d'établissement, initier une action collective.
- les principaux droits et devoirs des personnels dans les établissements.
- les interventions possibles en lien avec les élus du SNES-FSU dans les instances à la DSDEN et au Rectorat : comment intervenir en CA, quel relais est possible grâce aux élus SNES-FSU, ...

PSY-EN

Animé par Catherine REMERMIER, DCIO, ancienne responsable du secteur.

Date : Mardi 15 octobre à 9h30. **Lieu** : lycée Camus à Fréjus

Problématique : Réforme de l'orientation. Le SNES-FSU, à l'occasion de ce stage, vous propose d'examiner ensemble ce qui se dessine pour le service d'orientation de l'Éducation nationale, quelles sont les implications de ces mesures et nos moyens d'agir.

LA RETRAITE PAR POINTS, QUELS ENJEUX ?

Animé par Benoît TESTE, responsable national de la FSU

Date : jeudi 17 octobre à 9h30. **Lieu** : lycée MASSENA à Nice

Problématique : Emmanuel Macron a confirmé sa volonté de mettre en place un système de retraite "par points", le rapport Delevoye publié pendant l'été 2019 en donne les grands contours : En quoi l'instauration d'un régime par points changerait radicalement le système actuel ? Quelles seraient les conséquences pour l'ensemble des salariés ? Pour les fonctionnaires ? Quelles sont les propositions et la stratégie de la FSU pour conserver et améliorer un système solidaire de retraite ? Ce stage a pour ambition de décrypter cette réforme, de débattre de ce que seraient les conditions d'un bon système de retraites et de tracer les perspectives de mobilisation.

PERSONNELS STAGIAIRES

Animé par Alain BILLATTE, responsable national du secteur Formation des maîtres

Date : Mercredi 20 novembre 2019.

Lieu : INSPE Nice George V, amphithéâtre (9h30-12h30)

Problématique : Nous tenterons de répondre au mieux à tout ce que vous souhaitez savoir sur votre carrière (droits et devoirs, carrière, promotion, etc.) ainsi qu'à toutes les questions que vous vous posez sur les modalités de cette année de stage de formation (évaluation, titularisation, etc.)

FORMATION SYNDICALE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE 2019-2020

PERSONNELS NON TITULAIRES

Animé par un responsable du secteur national : Jocelyne FRANCOIS

Date : 2ème trimestre. **Lieu** : SNES-FSU, 264 Bd de la Madeleine, NICE

Problématique : Carrière (mise en application du décret du 29/08/2016). Possibilités de titularisation. Situation des non titulaires.

LYCÉE

Animé par Claire GUEVILLE, responsable nationale du groupe lycée

Date : mardi 17 décembre à 9h30. **Lieu** : au lycée Henri Matisse à Vence.

Problématique : Les réformes « Blanquer », analyse d'une stratégie politique de rupture et de démantèlement des formations : Que devient la voie générale dans la réforme du lycée ? Avec la nouvelle organisation des enseignements en « parcours » individuels, le lycée général change de nature dans le système éducatif. Quelles fonctions sociales les réformes assignent-elles à ce nouveau lycée? Les parcours individualisés et l'éclatement du groupe classe, une réaction en chaîne : Que deviennent les conseils de classe ? Les missions des professeurs principaux ? Quels suivis pédagogiques des élèves ? Quelle conception de l'orientation ? L'architecture du nouveau baccalauréat (Epreuves communes de contrôle continu, contrôle local et contrôle continu, épreuves finales. Programmes et évaluation au baccalauréat (les épreuves, les contenus...). Focus sur le « Grand oral »

PRÉPARER LA RENTRÉE

Intervenants : Dominique QUEYROULET (collège) et Serge MULLER (lycée)

Date : en janvier 2020. **Lieu** : au collège La Peyroua au Muy

Problématique : Postes, HSA, IMP, HSE, Examen de la Dotation Globale (DG), élaboration d'un TRMD, préparation du vote en CA. Faisons le point, ensemble, sur la préparation de la rentrée.

POUR UNE INCLUSION RAISONNÉE

Animé par un responsable du secteur national : Jérôme MOTARD

Date : Jeudi 16 janvier 2020 à 9h30. **Lieu** : Lycée du Val d'Argens Le Muy

Problématique : La notion d'inclusion est entrée depuis quinze ans dans le quotidien des écoles puis des collèges et lycées. D'abord centrée sur l'accueil des élèves en situation de handicap, avec la loi de 2005, elle s'est ouverte depuis à celui des élèves à besoins éducatifs particuliers. Au-delà du droit de chaque enfant à la scolarité, que nul ne conteste, la question est maintenant de comment s'y prendre ? Comment organiser l'inclusion ? Où commence et où s'arrête la prise en charge scolaire d'un besoin éducatif particulier ? La classe ordinaire doit-elle être l'horizon unique ?

PERSONNELS T.Z.R.

Date : Vendredi 17 janvier 2020 à 9h30. **Lieu** : lycée Renoir Cagnes sur mer

Intervenants : Julie BAGGE, Antonio MOLFESE et Malou MACCIOTTA

Problématique : Tout ce que vous devez savoir sur la fonction de TZR ! Comment se déroulent les affectations des TZR ? Puis-je refuser un remplacement ? Vais-je toucher des indemnités et comment les obtenir ? Puis-je refuser des heures sup ? Dois-je accepter d'être au CDI entre deux remplacements ? Comment faire pour obtenir un poste fixe ?

Modèle de demande d'autorisation d'absence à reproduire et à remettre à votre chef d'établissement un mois avant la date du stage au plus tard.

Nom et prénom - grade et fonction
– établissement

à Monsieur le Recteur de
l'académie de Nice,
sous-couvert de Monsieur
l'Inspecteur d'académie des Alpes-
Maritimes (du Var),
sous-couvert de Monsieur le
Proviseur (Principal) (Directeur) du
lycée (collège) (CIO)

Objet : demande d'autorisation
d'absence

Monsieur le Recteur,
Conformément aux dispositions :
- de la loi n°84-16 du 11-01-84
(article 34 alinéa 7), portant statut
général des fonctionnaires*
- de la loi n°82-997 du 23-11-82
relative aux agents non-titulaires
de l'État *

définissant l'attribution des congés
pour la formation syndicale, avec
maintien intégral du salaire, j'ai
l'honneur de solliciter une
autorisation d'absence le

_____ pour participer à un
stage de formation syndicale.

Ce stage est organisé par le
secrétariat académique du SNES-
FSU, sous l'égide de l'IRHSES,
organisme agréé, figurant sur la
liste des Centres dont les stages
ou sessions ouvrent droit aux
congés pour la formation syndicale
(arrêté publié au J.O. du 05-02-
93).

Veuillez agréer, Monsieur le
Recteur, l'expression de mes
salutations respectueuses.

Fait à ... , le ... Signature
indiquer l'une ou l'autre référence
selon que vous êtes titulaire ou
non.

PARTICIPER, S'INSCRIRE

CALENDRIER ANNUEL DES STAGES DE FORMATION SYNDICALE 2019-2020

CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES, COMMENT REPRENDRE LA MAIN SUR NOS MÉTIERS ?

Animé par un responsable du secteur national : Hervé MOREAU

Date : Mardi 4 février 2020 à 9h30. **Lieu** : Lycée Thierry Maulnier Nice

Problématique : Les raisons/éléments déclencheurs du mal être au travail. Comment développer les ressources pour reprendre la main sur le métier ? Comment se saisir des « outils » et de l'instance CHSCT, et de l'organisation syndicale en général, pour travailler à l'amélioration des conditions et du contenu du travail ?

CPE

Animé par un responsable du secteur national : Olivier RALUY

Date : Jeudi 19 mars 2020 à 9h30. **Lieu** : lycée Carnot Cannes

Problématique : Évolution du métier, rendez-vous de carrière, actualités...

NOUVEAUX ADHÉRENTS

Intervenants : Dominique QUEYROULET et Jean-Paul CLOT (Secrétaires départementaux 06 et 83 du SNES-FSU)

Date : Mardi 28 avril 2020 à 9h30. **Lieu** : lycée Camus Fréjus

Problématique : Ce stage a pour objectif de présenter le fonctionnement du SNES-FSU, ses revendications pour les métiers de l'éducation et ses mandats pour faire évoluer « l'école » : Qu'est-ce que le SNES-FSU ? Quels métiers de l'éducation avec le SNES-FSU ? Quelle école avec le SNES-FSU ?

Bulletin d'inscription à un stage de formation syndicale

Coupon à adresser au **SNES-FSU, 264 Bd de la Madeleine 06000 Nice**

Ou par mail : s3nic@snes.edu en précisant vos coordonnées.

NOM et PRÉNOM : _____

Établissement d'exercice : _____

Tél (si possible portable) : _____

Mel : _____@_____

Je suis intéressé(e) par les stages suivants (cocher les cases de votre choix) dans la limite des 12 journées autorisées :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT 06 | <input type="checkbox"/> PRÉPARER LA RENTRÉE |
| <input type="checkbox"/> MILITER DANS UN ÉTABLISSEMENT 83 | <input type="checkbox"/> POUR UNE INCLUSION... |
| <input type="checkbox"/> PSY-EN | <input type="checkbox"/> PROTECTION SOCIALE |
| <input type="checkbox"/> LA RETRAITE PAR POINTS | <input type="checkbox"/> PERSONNELS TZR |
| <input type="checkbox"/> PERSONNELS STAGIAIRES | <input type="checkbox"/> CONDITIONS DE TRAVAIL... |
| <input type="checkbox"/> PERSONNELS NON TITULAIRES | <input type="checkbox"/> CPE |
| <input type="checkbox"/> LYCÉE | <input type="checkbox"/> NOUVEAUX ADHÉRENTS |